

# **Soixante-dix-septième Assemblée mondiale de la santé**

## **Point 14.3 de l'ordre du jour provisoire Initiative mondiale pour la santé et la paix**

Mai 2024

Le CII soutient l'engagement de l'OMS à s'attaquer aux facteurs sous-jacents des besoins de santé dans les environnements fragiles, touchés par les conflits et vulnérables, et reconnaît la contribution des programmes de santé à cet égard.

Les inégalités et effondrements de la société peuvent entraîner non seulement une mauvaise santé, mais aussi des tensions et des conflits dans la vie des gens et dans les communautés. Dans le cadre de son initiative « Nurses for Peace », le CII a identifié et encouragé les rôles des infirmières qui contribuent directement à la construction de la paix. L'approche holistique adoptée par les infirmières pour s'attaquer aux causes profondes de la mauvaise santé permet de rapprocher les populations, de créer des partenariats et des relations qui sont les fondements de la santé, de la cohésion de la communauté et de la paix.

Le CII condamne également fermement la violence contre les soins de santé et exhorte les États membres, en vertu du droit international humanitaire, à prendre des mesures immédiates pour protéger le personnel et les infrastructures de santé dans les situations de conflit.